



# TARIFS 2021 / 2022

## ECOLE STRASBOURG



INSTITUTION

La facture sera trimestrielle et vous parviendra au début de chaque trimestre, soit : mi-septembre 2021, mi-janvier 2022, mi-avril 2022. Elle comprend trois rubriques (1 + 2 + 3) et deux options (4 + 5).

### 1) LA CONTRIBUTION DE BASE DES FAMILLES

La contribution de base des familles mensuelle 2021 / 2022 : **74,00 €** est celle entérinée par un arrêté préfectoral.

### 2) LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITE

Nous vous invitons à soutenir les projets et les actions de la Fondation Providence de Ribeauvillé en lien avec son objet, par le versement d'une contribution volontaire. Celle-ci donnera lieu à un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier le cas échéant d'un crédit d'impôt selon les dispositions en vigueur.

Elle peut être choisie dans l'une des catégories indiquées ci-dessous :

	Revenus mensuels nets des familles	Contribution mensuelle pour le 1 <sup>er</sup> enfant dans l'établissement	Contribution mensuelle pour le 2 <sup>ème</sup> enfant dans l'établissement soit une réduction de 20%	Contribution mensuelle pour le 3 <sup>ème</sup> enfant dans l'établissement soit une réduction de 40 %
1)	1801 € à 2400 €	7,30 €	5,84 €	4,38 €
2)	2401 € à 3100 €	15,20 €	12,16 €	9,12 €
3)	3101 € à 3900 €	25,30 €	20,24 €	15,18 €
4)	+ de 3900 €	33,40 €	26,72 €	20,04 €

N. B. : Cette contribution ne concerne plus le 4<sup>ème</sup> enfant et suivant(s).

#### Exemple :

Vous avez 3 enfants scolarisés dans l'Etablissement, et vous vous situez dans la catégorie des revenus 2. Votre contribution volontaire de solidarité sera de :

1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	Contribution mensuelle
15,20 €	12,16 €	9,12 €	36,48 €

En réalité, grâce à la **déduction fiscale de 66 %**, le coût réel de votre contribution sera de **12,40 € / mois**.

### 3) FRAIS COMPLEMENTAIRES

#### Au 1<sup>er</sup> trimestre :

- Cotisation EPS	3,50 €
- Budget socio-culturel : primaire	13,00 €
- Budget socio-culturel : maternelle	20,00 €
- Cotisation A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves) Si plusieurs enfants scolarisés à La Providence, seul l'aîné paie la totalité, les autres paient : Sur demande écrite, la cotisation peut être remboursée	22,70 € 7,00 €
- Assurance individuelle accident élève Cette assurance (Assurances FEC / Generali) très complète couvre l'élève 24h/24 et 7J/7 pour toutes ses activités scolaires et extrascolaires et ce, 365 jours par an (vous trouverez toutes les informations sur le site internet de l'assureur ( <a href="https://www.assurances-fec.org/assurance-scolaire.html">https://www.assurances-fec.org/assurance-scolaire.html</a> )).	6,95 €
- Accès à la plateforme de dématérialisation Charlemagne (montant forfaitaire par famille)	4,90 €

#### Au 2<sup>ème</sup> trimestre :

- Budget socio-culturel : primaire	13,00 €
- Budget socio-culturel : maternelle	20,00 €
- Les autres prestations (Travaux dirigés, fichiers... ) seront facturées au prix coûtant	.....

#### Au 3<sup>ème</sup> trimestre :

- Budget socio-culturel : primaire	13,00 €
- Budget socio-culturel : maternelle	20,00 €

### 4) DEMI – PENSION

La demi-pension ne concerne que les élèves prenant régulièrement leur repas les Lundi – mardi – jeudi – vendredi :

**Forfait** pour l'année 2021 / 2022

1 <sup>er</sup> trimestre	381,60 €	1 008,00 €
2 <sup>e</sup> trimestre	309,60 €	
3 <sup>e</sup> trimestre	316,80 €	

L'inscription en tant que demi-pensionnaire **est valable pour l'année scolaire entière.**

Le prix de la demi-pension est **un forfait**, calculé sur la base du calendrier scolaire et ne donne lieu à un remboursement qu'à partir du **5<sup>ème</sup> jour d'absence consécutif.**

Dans ce cas, veuillez adresser une lettre au service comptabilité.

Les élèves prenant occasionnellement leur repas au self rechargent leur badge, d'un minimum de deux repas, à la comptabilité.

Le repas est au prix unitaire de .....

7,80 €

### 5) GARDERIE MATERNELLE ET ETUDE DU SOIR PRIMAIRE (uniquement sur inscription)

Tarif annuel pour 3 et 4 jours par semaine (1 <sup>er</sup> Trimestre : 224,00 – 2 <sup>e</sup> Trimestre : 168,00 € – 3 <sup>e</sup> Trimestre : 168,00 €)	560,00 €
Tarif annuel pour 1 et 2 jours par semaine (1 <sup>er</sup> Trimestre : 112,00 € – 2 <sup>e</sup> Trimestre : 84,00 € – 3 <sup>e</sup> Trimestre : 84,00 €)	280,00 €
Ticket individuel occasionnel (à acheter à la comptabilité le matin)	6,00 €